

COMMISSION SPORTIVE COUPE MIXTE

La commission sportive du Comité Départemental organise la 5^{ème} édition de la Coupe Mixte ouverte à tous les pongistes des Alpes du Sud, baptisée :

COUPE MIXTE " UN GARS , UNE FILLE "
DIMANCHE 17 MAI 2026
Salle André Arnaud
BOULODROME COUVERT DE CHORGES
(face caserne des pompiers)

1) Conditions de participation

Tous les joueurs et joueuses participant à cette épreuve doivent être adhérents d'une association ayant une activité tennis de table, affiliée ou non à la FFTT et être en possession de leur licence compétition ou loisir.

A défaut de présentation d'une licence FFTT ou d'une adhésion à leur association, les joueurs et joueuses doivent faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi et présenter un certificat de non contre-indication à la pratique du tennis de table.

Les résultats des parties lors de cette épreuve ne seront pas pris en compte pour l'établissement des classements individuels FFTT.

2) Formule de la compétition

La Coupe mixte "Un gars, une fille" est une compétition par équipes. Chaque équipe est composée d'un joueur et d'une joueuse, sans condition d'âge ni de classement.

Il est possible pour deux clubs de constituer une équipe commune.

Les rencontres se disputent sur 3 parties : 1 simple dames ; 1 simple messieurs ; 1 double mixte.

3) Constitution des tableaux

Les tableaux seront établis en tenant compte du classement des participants (cumul des points FFTT des 2 coéquipiers).

A défaut de points FFTT ou en cas d'égalité de points, les équipes seront placées dans les poules par tirage au sort.

4) Déroulement de la compétition

Les équipes seront réparties dans des poules de 3 ou 4 équipes.

A l'issue des rencontres de poules, les équipes classées première et deuxième disputeront le tableau principal et les équipes classées troisième et quatrième un tableau secondaire. Toutes les équipes perdantes disputeront de nouvelles rencontres jusqu'à l'établissement d'un classement intégral.

5) Organisation matérielle

Le club recevant sera responsable de l'ouverture de la salle 30 minutes avant le début de la compétition et du bon aménagement des conditions de jeu (tables, barrières , séparations marqueurs, etc.)

Le Comité Départemental fournira le juge-arbitre de la compétition ainsi que les feuilles de rencontres.

Les balles seront fournies par les participants.

Le montant de l'engagement est fixé à 8 euros / équipe.

**INSCRIPTIONS JUSQU' AU
MERCREDI 13 MAI 2026**

Auprès de Philippe Lainé, uniquement par mail : philippe.laine366@orange.fr

CLUB :

EQUIPE 1	Nom	Prénom	Classement
Joueuse			
Joueur			

EQUIPE 2	Nom	Prénom	Classement
Joueuse			
Joueur			

EQUIPE 3	Nom	Prénom	Classement
Joueuse			
Joueur			

EQUIPE 4	Nom	Prénom	Classement
Joueuse			
Joueur			